Mode de fonctionnement des Devoirs Maison

Les élèves disposent d'une semaine pour réfléchir, raisonner, résoudre et rédiger leur DM.

- Un DM peut être rendu en avance mais pas en retard (si l'élève est absent, il sera noté Abs dans son relevé de notes).
- Le travail est rendu sur une feuille simple au format A4, uniquement sur le recto, présentée selon le modèle suivant :

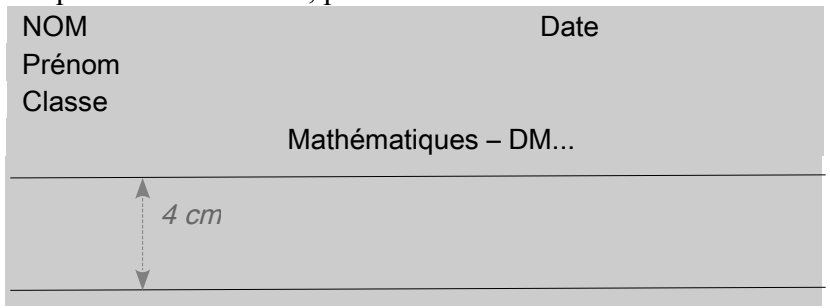

- L'énoncé n'est pas rendu avec la copie.
- Découper le tableau en fin de page et le coller dans le bandeau de présentation de la copie.

Durant cette semaine, les élèves sont invités à :

- lire l'énoncé et tenter de résoudre l'exercice ;
- venir voir le professeur en cas de difficultés ;
- éventuellement montrer un brouillon à l'enseignant qui pourra donner des conseils.

Il n'est jamais demandé aux parents de résoudre ou rédiger (dicter) le travail. Les exercices donnés sont toujours à la portée des élèves et en lien avec le programme. Il est possible que des explications supplémentaires soient nécessaires, c'est pourquoi les élèves ont sept jours pour y travailler et venir voir leur professeur.

Ces règles seront les mêmes tout au long de l'année et seront régulièrement rappelées aux élèves par oral.
Une correction partielle sera faite en classe et une correction complète sera disponible sur http://lecalvemath.free.fr.

5e \
Travail à rendre, au plus tard, le : **lundi 13 janvier 2025**

Mathématiques – DM1

- Sur une feuille non quadrillée au format portrait, reproduire la figure ci-dessous à l'échelle 2.
  La figure pourra déborder sur le bandeau de 4 cm.
- On fera apparaître les codages et les angles de mesure connue.
  En revanche, on n'écrira pas les longueurs des segments.
- On pourra faire la figure à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique.
  Si on fait la figure à la main, on laissera apparents les traits de construction.
- On repassera en rouge le segment par lequel on a commencé la figure.

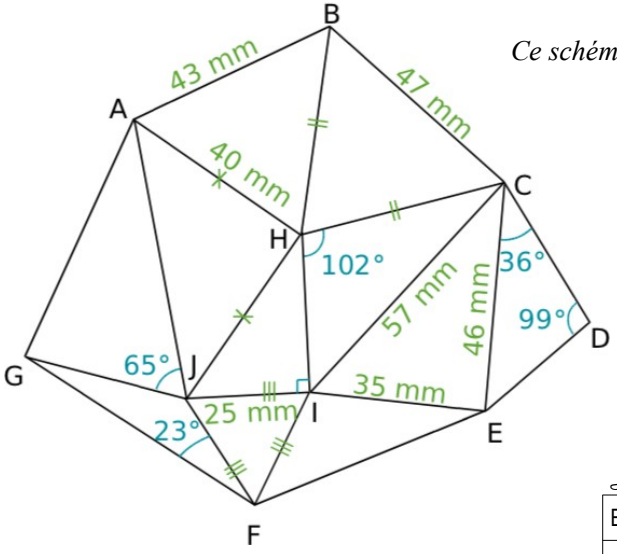

Ce schéma de la figure n'est pas à l'échelle.

Exactitude et codage	/ 3
Précision	/ 2
Propreté	/ 2
Mise en couleur	/ 1
Respect des consignes	/ 2